

Juin 2004

Québec, le 22 juin 2004

Monsieur Bertrand Daigneault
Directeur des études
Champlain Regional College
1301, boulevard Portland, C. P. 5000
Sherbrooke (Québec) J1H 5N1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la *composante de la formation générale* des programmes d'études

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le rapport de suivi présenté le 9 janvier dernier par le Collège Champlain – Lennoxville en regard des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation de la *composante de la formation générale* des programmes d'études.

Dans son rapport produit en juin 1999, la Commission avait jugé que la formation générale donnée au Collège était de qualité. Elle avait formulé deux recommandations, l'une ciblant l'évaluation des apprentissages en éducation physique et l'autre soulignant l'importance d'analyser en profondeur le cheminement scolaire des élèves de 1^{re} année et de hausser la réussite des cours.

En *Éducation physique*, la Commission constate que le Collège a développé de nouveaux plans de cours qui identifient clairement les objectifs et standards ministériels pour chacun des cours. Des objectifs spécifiques sont établis en fonction des sports ou des types d'activité physique proposés, dans le respect des compétences visées. Les plans de cours définissent la méthode pédagogique, les modes d'évaluation, ainsi que la répartition des points. Chacun des objectifs ministériels fait maintenant l'objet d'une évaluation et les outils d'évaluation sont diversifiés. Des règles strictes sont établies en cas d'absence, la participation active des élèves au cours étant jugée essentielle à l'atteinte des compétences visées. Compte tenu de tous ces éléments, la Commission juge adéquat le suivi apporté à la première recommandation.

À la suite de l'évaluation, le Collège a continué à suivre les taux de réussite de chacun des cours de la formation générale et il observe que les taux moyens de réussite sont maintenant plus élevés qu'auparavant. La Commission constate ces améliorations et souligne les progrès remarquables en *Anglais* (langue d'enseignement). À cet égard, elle note aussi la formule adaptée d'enseignement (*Preparatory English Plus*) destinée aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment l'anglais à leur arrivée au Collège. Un cours « double » combinant un cours de mise à niveau et le premier cours du tronc commun permet aux élèves motivés d'améliorer rapidement leurs habiletés de base dans cette langue durant leur 1^{re} session et de progresser ensuite normalement dans les autres cours d'*Anglais*. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan institutionnel de réussite a eu un effet positif sur les taux de réussite de l'ensemble des cours de la 1^{re} session et sur la persévérance scolaire. Le Cégep a grandement amélioré ses outils statistiques grâce au système *STAR* (*Student Tracking Assessment and Reporting*). Des rapports sont maintenant remis à chaque session aux départements afin de les aider à cerner les problèmes existants ou potentiels et à identifier les correctifs appropriés. Ainsi, par exemple, un test d'admission en *Français* (langue seconde) est maintenant utilisé pour évaluer les candidats venant de l'extérieur du Québec et favoriser leur réussite. La Commission estime donc que les actions entreprises répondent adéquatement à sa seconde recommandation.

La Commission note aussi que le Collège a réalisé plusieurs actions qui répondent aux suggestions et commentaires formulés dans son rapport, notamment l'harmonisation des exigences et des critères d'évaluation, l'intégration des objectifs ministériels dans tous les cours de la formation générale, y compris dans les cours complémentaires, et l'engagement de personnes-ressources afin de mieux soutenir le cheminement scolaire des élèves.

En conclusion, la Commission reconnaît que les actions posées répondent adéquatement aux problèmes identifiés et à ses recommandations. Elles contribueront à améliorer la qualité déjà reconnue de la mise en œuvre de la *formation générale* au Collège Champlain –Lennoxville.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,
Jacques L'Écuyer

c.c. M. Mark Gudwin, Directeur, Champlain – Lennoxville
M^{me} Maya Prpić, Directrice adjointe, Champlain – Lennoxville